



**Vous souhaitez développer un projet culturel ?
C'est le temps de déposer vos demandes d'aides financières**

New Carlisle, le 13 octobre 2026 - La MRC de Bonaventure, dans le prolongement de sa politique culturelle et la mise en œuvre de son plan d'action 2025-2027, vous informe que son appel de projets culturels pour l'automne 2026 est débuté.

L'Entente de développement culturel soutient des projets qui ont un impact direct sur la population, en lui permettant de participer activement à la culture.

L'appel vise plus spécifiquement 5 actions à l'intérieur des trois grandes orientations du Plan d'action 2025-2027 :

Contribuer au bien-être individuel et collectif par la culture

Objectif 2 : Rendre la culture plus accessible

Action spécifique :

- **2.1** Favoriser l'accès à la culture pour les personnes fragilisées ou en situation de vulnérabilité (pauvreté, handicap, aînés, etc.)

Soutenir le développement d'un milieu culturel dynamique et intégré :

Objectif 5 : Soutenir des initiatives de collaboration avec milieu culturel et les organismes du territoire.

Action spécifique :

- **5.1** Soutenir des projets et actions culturelles distinctes, ou un volet culturel s'inscrivant dans un projet multisectoriel.

Dynamiser la relation entre la culture et le territoire :

Objectif 6 : Protéger et mettre en valeur le patrimoine.

Actions spécifiques :

- **6.1** Soutenir des actions culturelles de valorisation du patrimoine
- **6.2** Soutenir la valorisation des patrimoines immatériels anglophone, francophone et mi'gmaq
- **6.4** Sensibilisation et éducation au patrimoine par des conférences, formations, colloques, etc.

L'aide financière accordée par la MRC pourrait atteindre jusqu'à 75 % du total des dépenses admissibles, pour une contribution maximale, par projet, de 10 000 \$.

Les projets peuvent être déposés jusqu'au 10 décembre 2026, alors que la réalisation des projets devra être complétée d'ici le **31 décembre 2027**.

Sont admissibles les organismes ayant des activités sur le territoire de la MRC de Bonaventure, les municipalités du territoire, le conseil de bande de Gesgapegiag, les artistes professionnels et en voie de professionnalisation, ainsi que les individus résidants sur le territoire.

Pour déposer une demande, nous vous invitons à visiter le site web de la MRC à l'adresse suivante <https://mrcbonaventure.com/culture-2/> vous y retrouverez les documents nécessaires à la présentation d'un projet.

-30-

Afin de valider l'admissibilité de votre projet, veuillez contacter :

Natalie Martin, agente de développement culturel

Courriel : culture@mrcbonaventure.com

Téléphone : 418 752-1492 



MRC de
BONAVENTURE

Québec 

Entente de développement culturel